



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Société anonyme ouverte "Uralélectromed" (OAO «Uralelctromed»)

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

<b>Identification de la substance ou de la préparation</b>	Tellure
<b>Nom commercial</b>	Tellure extrêmement pur, qualité A T-U, T-sT, T-Ch(lingot), T-sM(poudre).
<b>Utilisation de la substance/préparation</b>	Tellure extrêmement pur est utilisé en technologie semi-conductrice, pour production des alliages thermoélectriques, des peintures et dans autres buts.
<b>Version No.</b>	01/8
<b>Revision date</b>	Le 18-Janvier-2010
<b>Numéro de la fiche de données de sécurité</b>	PB-00194429-005-2010
<b>Fabricant/fournisseur</b>	Société anonyme ouverte "Uralélectromed" 1,Rue Lénin, Verkhnyaya Pyshma, 624091 la region de Sverdlovsk, la Russie Numéro de téléphone: +7 34368 47199, +7 34368 46193; fax: +7 34368 46039 Personne à contacter: Eléna Kapustina Courrier électronique: <a href="mailto:reach@ugmk.com">reach@ugmk.com</a> ; <a href="mailto:e.kapustina@ugmk.com">e.kapustina@ugmk.com</a> http: <a href="http://www.elem.ru">www.elem.ru</a>
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	Numéro de téléphone d'urgence (code d'accès): +7 34368 47199
<b>Représentant unique</b>	Halma Export & Import GmbH Reichstratsstrasse 11/3A A-1010 Vienna Austria Personne à contacter: Dr. Bernhard Goetsch Numéro de téléphone: +43 (0) 1 533 56 80 Fax: +43 (0) 1 533 56 80 30 Courrier électronique: <a href="mailto:bernhard.goetsch@halma.co.at">bernhard.goetsch@halma.co.at</a>

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse au sens de la Directive 67/548/CEE

<b>Dangers physiques</b>	Non classé comme présentant un risqué physique.
<b>Dangers pour la santé</b>	Classé comme présentant un risque pour la santé par inhalation, par ingestion et par contact avec les yeux et la peau.
<b>Dangers pour l'environnement</b>	Non classé comme présentant un risqué pour l'environnement. Peut être dangereux pour l'environnement en conséquence de violation de l'instruction sur conservation et transport, dépôt des déchets non compté, élimination des réjets à terre et aux bassins à la suite de l'avarie et de la situation d'urgence.
<b>Dangers particuliers</b>	Ce produit présente grand danger pour l'organisme human. Irritant. Il peut causer intoxication aigue et chronique. Inflammable.
<b>Symptômes principaux</b>	Respiration pénible, toux, atonie, frisson, hausse grande de température, nausée, vomissement, odeur d'ail, oedème, hyperémie; larmoiement, rubéfaction, oedème de membrane muqueuse des yeux. En cas graves – convulsions, dorsalgie. Plégie, défaillance sont possibles, parfois – coma.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	Numéro CAS	Pourcentage	No. -CE	Classification
Tellure	13494-80-9	97.0-99.999	236-813-4	T R: 25 S: 22-24/25

**Commentaires sur la composition** Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage au poids. Pour plus de détails sur la composition chimique, se référer au certificat d'analyse.

\*) Le décodage des symboles de danger est donné à Rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation</b>	Sortir au grand air. Assurer repos, chaud, des vêtements propres. En cas de besoin – respiration artificielle et hospitalisation urgente.  En cas de l'intoxication par inhalation – injecter unithiol, glucose avec acide ascorbique, respirer oxygène humidifié.
<b>Contact avec la peau</b>	Quitter tous les vêtements contaminés. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si irritation se développe ou persiste.
<b>Contact avec les yeux</b>	Laver les yeux soigneusement avec de l'eau courante. Consulter un médecin si un inconfort se développe ou persiste.
<b>Ingestion</b>	Consulter immédiatement un médecin.
<b>Conseils généraux</b>	Consulter un médecin en cas de développement d'un inconfort. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
<b>Avis aux médecins</b>	Traiter de façon symptomatique. Les effets peuvent se manifester à retardement.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Extincteurs à poudre.
<b>Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour les raisons de sécurité</b>	Extincteurs d'eau et à base d'eau ne sont pas recommandés.
<b>Risques d'incendie/explosion rares</b>	Combustible.
<b>Dangers particuliers</b>	Métal dur n'est pas combustible; néanmoins, tellure en poudre est brûlé avec dégagement de dioxyde de tellure (substance très dangereuse) à chaud dans l'ambiance oxygénée. Tellure en poudre réagit avec l'eau à la température de 100 - 160°C avec dégagement de dioxyde de tellure et hydrogène.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	Porter un vêtement résistant au feu et protecteurs individuels (masque à gaz, des gants, chaussures protectrices).
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque. Utiliser équipement spécialisé.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de poussière et le contact avec la peau et les yeux. Porter des vêtements de protection comme le décrit la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	En cas de déversement à l'intérieur pelleter le tellure (poudre) dans un récipient à fermeture étanche en vue de son recyclage ou de son élimination. Rassembler la poussière ou les particules en utilisant un aspirateur avec filtre HEPA. Laver la surface de déversement avec de l'eau et essuyer avec un tissu (vieilles). En cas de déversement en dehors et pendant le transport bloquer la surface de déversement avec la terre. Éviter poudrage et rejet dans des bassins, canalisation ou des points d'eau. Pelleter le tellure (poudre) dans un récipient à fermeture étanche en vue de son recyclage ou de son élimination.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Assurer une ventilation efficace. Employer équipement et matériel d'emballage à fermeture étanche. Éviter de générer et disperser de la poussière. Éviter l'inhalation de poussières et d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié. Assurer des moyens d'extinction aux postes de travail.
<b>Stockage</b>	Conserver dans l'emballage d'origine au sec à l'écart de matières incompatibles. Éviter feu nu et détérioration de l'emballage.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Belge

Composants	Cat.	Valeur	Forme
Tellure (13494-80-9)	VME VLCT (ou VLE)	0,1 mg/m <sup>3</sup>	----- -----

<b>Contrôles de l'exposition</b>	Utiliser d'une ventilation d'échappement locale, d'équipement et de matériel d'emballage à fermeture étanche ou d'autres moyens techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées.
<b>Contrôles de l'exposition professionnelle</b>	En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de poussières, porter un appareil respiratoire approprié à filtre antiparticules (type P2). Demander l'avis de votre supervision locale.
<b>Protection respiratoire</b>	
<b>Protection de mains</b>	Porter des gants de protection adaptés pour prévenir tout risque de coupure ou d'éraflure; contre poussière utiliser onguent, pâte et crème hydrophobe de protection. Employer des agents de lavage et des serviettes personnelles pour enlever onguent. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats.
<b>Protection des yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité anti-poussières s'il y a un risque de contact avec les yeux.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Généralités</b>	Éviter contact direct avec tellure. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.
<b>Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	Endiguer les déversements et empêcher toute libération. Respecter les réglementations nationales concernant les émissions.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Manipuler tellure conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux

PB-00194429-005-2010 TELLURE

Version: 01/8

Date de contrôle: 18-Janvier-2010

Date d'émission: 20-Janvier-2010

consignes de sécurité. Observer les règles de hygiène individuelle: prendre une douche après le travail, se laver les mains avant le repas. Rendre impossible dépôt des objets personnels et des provisions aux places de travail; ne pas fumer pendant le travail, ne pas fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Respecter toutes les instructions de surveillance médicale.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	Lingots/Poudre
<b>Etat physique</b>	Solide
<b>Forme</b>	Tronconique/Poudre avec particules moins 1 mm
<b>Couleur</b>	Gris argenté/gris foncé ou noir
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non applicable
<b>pH</b>	Non applicable
<b>Point d'ébullition</b>	900 °C
<b>Point de déshydratation</b>	Non applicable
<b>Point d'éclair</b>	Donnée inconnue
<b>Inflammabilité</b>	Donnée inconnue
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée inconnue
<b>Densité relative</b>	6 g/cm <sup>3</sup>
<b>Surface spécifique de particules</b>	Donnée inconnue
<b>Résistance électrique spécifique</b>	Donnée inconnue
<b>Solubilité (dans l'eau)</b>	Insoluble dans l'eau et dans l'huile
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Donnée inconnue
<b>Viscosité</b>	Donnée inconnue
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée inconnue
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée inconnue
<b>Point de fusion</b>	449.8° C
<b>Point de congélation</b>	Donnée inconnue
<b>Température d'autocombustion</b>	Aérosol – 340°C, aérosuspension – 550°C
<b>COV</b>	Donnée inconnue
<b>Densité apparente</b>	Donnée inconnue
<b>Pourcentage de composés volatils</b>	Donnée inconnue

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Conditions à éviter</b>	Contact avec des substances incompatibles.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Non applicable.
<b>Stabilité</b>	Tellure est stable dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
<b>Materials à éviter</b>	Acides. Alcalis. Substances organiques.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Non applicable.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Toxicité aiguë</b>	Inhalation de poussière peut causer intoxication aiguë et chronique avec des expressions cliniques devers.
<b>Voies d'exposition</b>	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Ingestion.
<b>Toxicité chronique</b>	Inhalation prolongée peut irriter les voies respiratoires supérieures, membrane

muqueuse des yeux et la peau. Inhalation de vapeur et aérosol de tellure causer bronchite, pneumonie, pneumosclérose et anomalie des échanges nucléique protéique.

<b>Sensibilisation</b>	Non un sensibilisateur et non sous-cutané.
<b>Cancérogénicité Mutagénicité</b>	Recherches non disponibles. Non fixée
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	la Danger pour la reproduction.
<b>Épidémiologie</b>	Les études épidémiologiques suggèrent que le produit cause intoxication aigue et chronique avec affection du système nerveux, du sang, des reins, du tube gastro-intestinal et de l'appareil respiratoire. Il passe à travers barrière hémato-encéphalique et placentaire. Embriotoxique.
<b>Effets locaux</b>	Peut irriter l'appareil respiratoire, la peau et les yeux.
<b>Autres informations</b>	Substance extraordinairement dangereuse (toxique). Est classée comme un poison thiolique. Irritant.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Écotoxicité</b>	Tellure peut contaminer le sol, l'eau et l'air atmosphérique des régions industrielles.
<b>Facteurs d'écotoxicité:</b>	Influe sur l'écosystème de modèle: 28 jours LC <sub>50</sub> (pour truite) 21.6 ,g/l
<b>Effets sur l'environnement</b>	Un risque environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité de manipulation ou de élimination peu professionnelle.
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Le produit n'est pas biodégradable si il est conservé correctement.
<b>Bioaccumulation</b>	Ce produit ne provoque pas de bioaccumulation.
<b>Toxicité aquatique</b>	En cas du réjet dans des bassins il change propriétés organoleptiques de l'eau et police sanitaire des bassins. Il forme sédiment.
<b>Mobilité</b>	Tellure n'est pas changeant dans l'environnement. Il est très stable dans l'ambiance abiotique.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Instructions de traitement</b>	Détruire conformément au Catalogue Européen des Déchets. Le code EWC (le code dans le Catalogue Européen des Déchets) – 06 04 05.
-----------------------------------	---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>ADR</b>	Numéro ONU non disponible.
<b>IATA</b>	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.
<b>IMDG</b>	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.
<b>SMGS(Réglement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemins de fer)</b>	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

<b>Étiquetage</b>	T; R25; S:22-24/25
<b>Contient</b>	Tellure extrêmement pur, qualité A T-U, T-sT, T-Ch(lingot), T-sM(poudre).
<b>Numéro CE</b>	236-813-4
<b>Informations réglementaires</b>	Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) N° 1907/2006.

## 16. AUTRES DEONÉES

<b>Avis de non-responsabilité</b>	Cette fiches de données de sécurité est spécifiquement élaborée pour se conformer aux obligations du règlement REACH (concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques) de l'Union Européenne (CE 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006) et aux nationales correspondantes. Il est possible qu'elle ne soit pas conforme aux obligations d'autres réglementations relatives a la sécurité des produits.
<b>Codes et phrases de risque et de sécurité</b>	T – toxique R : 25 – toxique en cas de l'ingestion S :22-24/25 – éviter inhalation, éviter contact avec la peau et avec les yeux. RTECS : ZY2625000
<b>Date d'émission</b>	le 20-janvier-2010